

2026
2035

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

DE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE





TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE	3
PRÉAMBULE	4
MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE	4
LEXIQUE	6
DÉMARCHE PARTICIPATIVE	7
CONSTATS ET ENJEUX	8
VISION	11
ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS	12



MOT DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec enthousiasme que les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous présenter le Plan de développement de communauté nourricière.

Une communautaire nourricière, qu'est-ce que ça représente? En quelques mots, c'est un projet qui permet d'instaurer un milieu de vie où différents acteurs s'unissent afin de faciliter l'accès à des aliments sains, développer une offre locale et bâtir un système alimentaire plus durable et écoresponsable.

Soucieux d'agir concrètement au sein de la collectivité, nous souhaitons, par cette initiative, améliorer la sécurité et l'autonomie alimentaire sur le territoire, réduire les inégalités d'accès à des produits de qualité, valoriser les terres agricoles locales et rapprocher les citoyens du monde agroalimentaire.

Une démarche de participation publique, entamée en 2025, a par ailleurs permis à la population de s'exprimer par l'entremise d'un sondage et d'un forum citoyen quant à leurs besoins, leurs intérêts et leurs idées concernant ce projet porteur. Les informations recueillies lors de ces activités ont

notamment contribué à alimenter les réflexions, mais également à établir des bases solides et tangibles pour l'élaboration de ce plan.

Je souhaite remercier les employés municipaux et nos différents partenaires qui ont su, grâce à leur expertise respective, leur collaboration et leur implication, mener à bien ce projet, soit L'Avant-Champ, le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), le Potager Engagé, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la MRC de Thérèse-De Blainville, le Syndicat de la relève agricole Outaouais-Laurentides (SRALO) et IGA extra Daigle de Boisbriand.

Ensemble, vous avez été en mesure de réaliser un plan en adéquation avec les aspirations futures de la population boisbriannaise.

**Votre mairesse, Christine Beaudette,
et les conseillers municipaux**



PRÉAMBULE

Le Plan de développement de communauté nourricière (PDCN) de la Ville de Boisbriand présente une feuille de route pour structurer, à l'échelle locale, des actions réalistes visant à renforcer le système alimentaire du territoire.

Cette démarche a été rendue possible grâce à l'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Dans ce contexte, la Ville de Boisbriand a mandaté L'Avant-Champ et le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) afin de l'accompagner dans l'élaboration du présent plan.

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Ginette Archambault

Directrice générale, L'Avant-Champ

Christine Gingras

Chercheuse et chargée de projet, CISA

Stéphanie Lessard

Chercheuse et chargée de projet, CISA

Nicolas Bourque

Conseiller en développement du territoire,
MRC de Thérèse-De Blainville

Elaine Leblanc

Conseillère en développement régional
et gestion de programme, MAPAQ

Brigitte Camden

Répondante régionale en nutrition, Direction
de santé publique du CISSS des Laurentides

Stéphanie Benoit

Répondante régionale en nutrition, Direction
de santé publique du CISSS des Laurentides

Mélanie Massonnet

Coordonnatrice du Potager Engagé,
Services d'entraide Le Relais

Jonathan Carpentier

Administrateur, Syndicat de la relève agricole
Outaouais-Laurentides

Charles Gingras

Copropriétaire IGA extra Daigle, Chambre
de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville

Henri-Jean Fillion

Directeur, Service d'urbanisme, Ville de Boisbriand

Marie-France Gagné

Responsable des services administratifs
Service d'urbanisme, Ville de Boisbriand

Élisa Mimeault

Conseillère en communication et participation citoyenne,
Service des communications et des relations avec
les citoyens, Ville de Boisbriand

Karine Loubert

Régisseuse loisirs, Service des loisirs, Ville de Boisbriand

Linda Grenier

Cheffe de division, Service des travaux publics,
Ville de Boisbriand

Selon le *Guide pour l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, une communauté nourricière est « un milieu de vie rassemblant des acteurs engagés dans une volonté commune » afin de tendre vers un système alimentaire durable, local et résilient, de contribuer à l'autonomie alimentaire et de favoriser l'accès à une saine alimentation pour tous, en tout temps.

À Boisbriand, cette démarche s'appuie sur une approche systémique de l'alimentation, qui couvre l'ensemble du cycle de vie des aliments : de la production à la consommation, jusqu'à la valorisation des matières organiques. Elle repose sur des ingrédients complémentaires : un territoire productif, des entreprises prospères et responsables, un accès amélioré à une saine alimentation, une demande de proximité accrue, un cycle de vie optimisé et une gouvernance alimentaire locale.

CYCLE DE VIE OPTIMISÉ

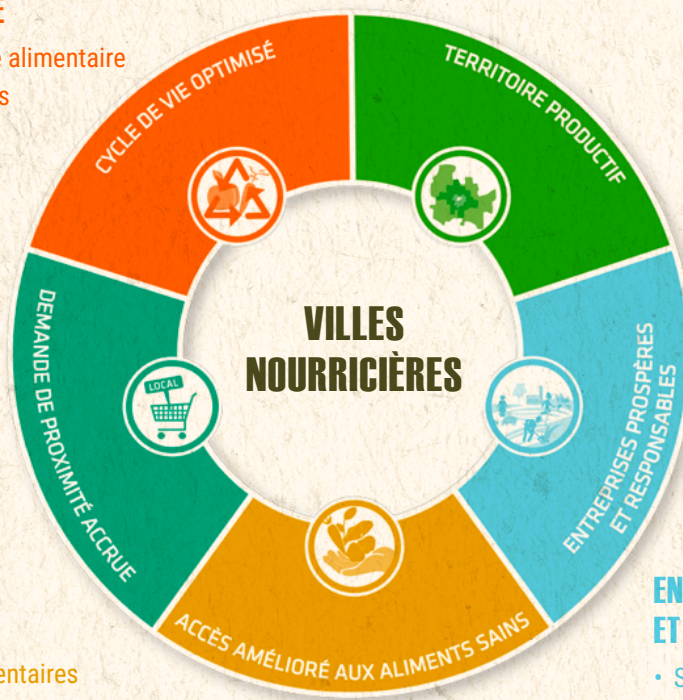
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Valorisation des déchets

DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE

- Intégration des aliments locaux aux circuits de distribution
- Éducation des mangeurs

ACCÈS AMÉLIORÉ AUX ALIMENTS SAINS

- Localisation et design des infrastructures alimentaires
- Amélioration de l'offre alimentaire
- Optimisation des transports vers les infrastructures alimentaires
- Lutte contre l'insécurité alimentaire



TERRITOIRE PRODUCTIF

- Protection du territoire productif
- Valorisation du territoire productif
- Optimisation du mode de développement urbain

ENTREPRISES PROSPÈRES ET RESPONSABLES

- Soutien aux agriculteurs
- Production et transformation responsables

Source : Vivre en Ville

Le PDCN propose des orientations et des actions qui visent à protéger et à mettre en valeur le territoire agricole, à soutenir la relève, à améliorer l'accès à des aliments sains, locaux et de qualité, à renforcer les compétences et la culture alimentaire, à faciliter l'accès aux lieux nourriciers et à favoriser la récupération et la revalorisation des surplus.

Ce plan constitue donc un premier pas. Sa mise en œuvre se déploiera en fonction des ressources disponibles, des partenariats mobilisés, des décisions du conseil municipal et des instances municipales concernées.

LEXIQUE

Autonomie alimentaire

Capacité d'un territoire à répondre à une part significative de ses besoins alimentaires grâce à sa production, à sa transformation, à sa distribution et à ses compétences locales. Elle se mesure souvent par le degré de dépendance aux importations, la diversité des filières et la robustesse des infrastructures locales (logistique, transformation, entreposage).

Circuits courts

Modes de mise en marché où il y a très peu ou pas d'intermédiaires entre les acteurs du secteur bioalimentaire et les consommateurs.

Communauté nourricière

Une communauté qui s'organise pour améliorer l'accès à une saine alimentation et renforcer l'offre alimentaire locale, de façon durable.

Friche agricole

Terre à vocation agricole qui n'est plus cultivée et qui est laissée à l'abandon pour une période prolongée. Elle peut être en régénération naturelle (arbustive, boisée) ou dégradée (compaction, érosion) et représente à la fois un enjeu (perte de production) et un potentiel de remise en culture.

Inégalités alimentaires

Écarts entre des groupes de population quant à l'accès à une alimentation saine, suffisante et de qualité, liée à des facteurs sociaux, économiques et territoriaux : revenu, coût des aliments, transport, horaires, offre commerciale, littératie alimentaire, conditions de logement, etc. Les inégalités alimentaires se traduisent par des expériences et des choix contraints, pas par des préférences.

Résilience alimentaire

Capacité d'un système alimentaire à absorber des chocs et à continuer de fonctionner à travers les événements climatiques, les ruptures d'approvisionnement, l'inflation, les pannes, les crises sanitaires, etc. Elle repose sur la diversification, des circuits logistiques souples, des compétences locales et des mécanismes de solidarité.

Sécurité alimentaire

Situation où toutes les personnes ont, en tout temps, un accès physique et économique à une alimentation suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable, leur permettant de mener une vie active et en santé.

Souveraineté alimentaire

Principe selon lequel une communauté ou un territoire doit pouvoir définir ses politiques et ses choix alimentaires (production, mise en marché, normes, accès à la terre, protection des ressources), en privilégiant des systèmes durables, équitables et adaptés à ses réalités culturelles et écologiques. Ce concept met l'accent sur le pouvoir de décision collectif, pas seulement sur la quantité d'aliments disponibles.

Surplus alimentaires

Aliments invendus ou restes alimentaires pouvant être récupérés, redistribués ou valorisés.



DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Réalisés en 2025-2026, les travaux du comité de pilotage ainsi que la démarche de participation publique menée par la Ville de Boisbriand ont permis de dégager certaines priorités. Entre le 25 novembre 2025 et le 15 janvier 2026, 102 citoyens ont répondu à un sondage en ligne tenu sur la plateforme On jase Boisbriand (également disponible en version imprimée à l'hôtel de ville et à la bibliothèque). De plus, un forum citoyen, qui s'est déroulé le 14 janvier 2026, a quant à lui réuni 19 participants (dont 7 avaient répondu au sondage), des élus ainsi que 10 membres du comité de pilotage.

Le présent plan traduit ces priorités en 8 orientations, 8 objectifs et 24 actions.

PLAN D'ACTION

8 ORIENTATIONS

8 OBJECTIFS

24 ACTIONS



CONSTATS ET ENJEUX

1 Préservation du territoire agricole face à la pression urbaine

Constats

- Pressions d'aménagement sur la zone agricole
- Spéculation foncière qui fragilise l'accès et la pérennité des terres
- Présence de friches à valoriser et à remettre en culture

Enjeu

Assurer la protection du territoire agricole et accélérer la remise en culture des friches.

2 Accès à la terre et relève agricole

Constats

- Relève agricole limitée et transfert d'entreprises peu préparé
- Prix élevé des terres agricoles rendant l'achat difficile
- Accès au logement limité pour les jeunes agriculteurs

Enjeu

Renforcer les conditions d'établissement, de maintien et de transfert pour la relève agricole.



3 Accès inégal aux aliments sains et locaux

Constats

- Faible accès aux aliments sains dans certains quartiers
- Présence de quartiers défavorisés ainsi que de déserts et marais alimentaires
- Faible accès à des aliments locaux dans certains secteurs (p. ex. Faubourg)
- Faible accès à des restaurants santé et à des infrastructures alimentaires de proximité dans certains quartiers

Enjeu

Réduire les écarts d'accès et renforcer l'offre de proximité en aliments sains, locaux et de qualité.

4 Mobilité et accessibilité aux zones nourricières

Constats

- Réseau cyclable et piétonnier peu développé vers les zones agricoles
- Transport collectif limité vers certains lieux nourriciers
- Taux (65 %) de déplacements quotidiens élevés vers l'extérieur, réduisant l'ancrage local et la consommation de proximité

Enjeu

Améliorer l'accessibilité aux lieux nourriciers par des solutions de mobilité sécuritaires, durables et adaptées.



5 Manque d'infrastructures et de services alimentaires

Constats

- Des maillons spécialisés de la chaîne bioalimentaire peu accessibles localement, ce qui limite le développement de certaines filières
- Manque de lieux de transformation et de distribution adaptés aux circuits courts
- Faible valorisation des déchets alimentaires dans les projets actuels

Enjeu

Renforcer les infrastructures et les services alimentaires de proximité et améliorer la valorisation des surplus pour soutenir les circuits courts et réduire le gaspillage.

6 Faible intégration de l'agriculture dans les politiques éducatives et urbaines

Constats

- Peu d'éducation aux métiers agricoles, notamment au secondaire
- Règlement sur les potagers de façade peu promu et non encadré
- Mobilisation des locataires plus difficile pour des projets d'agriculture urbaine

Enjeu

Renforcer la littératie alimentaire et intégrer davantage l'agriculture dans les actions éducatives et urbaines.

7 Fragmentation des efforts et gouvernance à structurer

Constats

- Multiplicité d'initiatives sans coordination centrale
- Besoin d'un cadre de gouvernance intersectoriel pour piloter le PDCN
- Nécessité de mobiliser, autour d'une vision commune, les citoyens, les acteurs municipaux, communautaires et scolaires ainsi que les acteurs du système bioalimentaire (producteurs, transformateurs et détaillants)

Enjeu

Structurer une gouvernance nourricière capable de coordonner, de prioriser et de soutenir la mise en œuvre du PDCN.

VISION

La Ville de Boisbriand vise à devenir une communauté nourricière inclusive et résiliente, où tous ont accès, toute l'année, à des aliments sains, locaux et de qualité.

Elle s'engage à préserver et à mettre en valeur activement son territoire agricole, en priorisant le secteur situé au nord de l'autoroute 640, à soutenir la relève, à renforcer les infrastructures alimentaires de proximité et à favoriser l'éducation à l'agriculture et à l'alimentation.

Par la mobilisation des acteurs locaux et le développement de circuits courts, la Ville souhaite reconnecter ses citoyens à l'agriculture, réduire les inégalités d'accès à l'alimentation et bâtir une souveraineté alimentaire durable et territoriale.



ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS

**Le présent plan traduit les priorités selon
8 orientations, 8 objectifs et 24 actions.**

Comment lire le plan

Le plan est organisé en orientations, en objectifs et en actions. Chaque orientation correspond à un levier d'action d'une communauté nourricière qui est associée à un objectif et à des actions concrètes.

1 Protéger et valoriser le territoire agricole

Objectif

Consolider la vocation agricole et soutenir la remise en culture des friches, en tenant compte des outils de planification du territoire.

Actions

- 1.1 Consolider et faire évoluer les mesures déjà en place pour protéger et mettre en valeur le territoire agricole, dont le règlement RV-1674 *sur l'établissement d'un fonds et d'une rede-vance pour favoriser le retour des terres à l'agriculture*, incluant la remise en culture de terres agricoles non exploitées, en tenant compte des outils de planification du territoire.
- 1.2 Contribuer, en collaboration avec la MRC de Thérèse-De Blainville, à l'inventaire des friches agricoles et à l'établissement de priorités de valorisation sur le territoire, en tenant compte des Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT).
- 1.3 Soutenir la remise en culture des friches agricoles par des actions de maillage et d'accompagnement pour faciliter l'accès aux leviers et aux programmes d'aide financière disponibles.



2 Faciliter l'accès à la terre et soutenir la relève agricole

Objectif

Renforcer les conditions favorables à l'établissement et au maintien de la relève agricole, en tenant compte des outils municipaux et des initiatives déjà en place.

Actions

- 2.1 S'arrimer aux initiatives existantes et aux acteurs du milieu qui facilitent l'accès à la terre pour la relève et le maillage entre propriétaires, partenaires et porteurs de projets.
- 2.2 Appuyer la diffusion d'information et la visibilité des ressources disponibles pour faciliter l'établissement, le transfert et le maintien d'entreprises agricoles, en collaboration avec les acteurs du milieu.
- 2.3 Appuyer le développement d'initiatives d'incubation, de mutualisation et d'accompagnement, afin de favoriser l'établissement de la relève agricole.

3 Améliorer l'accès physique aux aliments sains

Objectif

Favoriser l'accès physique à des aliments sains, locaux et de qualité en soutenant la mise en marché de proximité et les circuits courts, avec attention aux secteurs moins bien desservis.

Actions

- 3.1 Évaluer, avec les partenaires du milieu, les modalités de mise en place d'un marché public et autres formules de mise en marché de proximité.
- 3.2 Faciliter l'émergence de points de vente de proximité et d'initiatives d'approvisionnement local, notamment dans les secteurs moins bien desservis.
- 3.3 Promouvoir une meilleure identification et la mise en valeur des produits locaux et de saison dans les commerces et les restaurants.
- 3.4 Appuyer des initiatives en approvisionnement local visant à améliorer l'accès à une alimentation de qualité.

4 Renforcer la littératie alimentaire et l'éducation

Objectif

Favoriser le développement de compétences et d'une culture alimentaire locale auprès des jeunes, des familles et du grand public.

Actions

- 4.1 Encourager, avec les partenaires du milieu, la tenue d'ateliers et d'activités pratiques portant sur le jardinage, l'alimentation de saison, la cuisine et la conservation des aliments.
- 4.2 Appuyer, avec les partenaires du milieu, la tenue d'initiatives jeunesse et familiales favorisant l'apprentissage et la découverte de l'alimentation et de l'agriculture.
- 4.3 Encadrer et promouvoir l'agriculture urbaine, notamment par la mise en valeur des potagers en façade et des platebandes comestibles, ainsi que par l'appui à des projets collectifs nourriciers.

5 Renforcer la mobilité vers les lieux nourriciers

Objectif

Faciliter un accès sécuritaire aux lieux nourriciers, à pied, à vélo et par des options de transport collectif ou partagé.

Actions

- 5.1 Favoriser l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité des déplacements à pied et à vélo vers les zones rurales, les lieux de mise en marché de proximité et les commerces alimentaires.
- 5.2 Évaluer, avec les partenaires du milieu, des solutions de transport facilitant l'accès aux lieux d'achats et aux activités nourricières, en tenant compte des besoins lors d'événements ponctuels.

6 Développer les infrastructures alimentaires locales

Objectif

Renforcer la capacité locale liée aux circuits courts.

Actions

- 6.1 Cerner, avec les partenaires du milieu, les besoins et les opportunités en matière d'infrastructures et de services soutenant les circuits courts.
- 6.2 S'arrimer, avec les partenaires concernés, aux options et aux démarches permettant de soutenir la logistique et la transformation associées aux circuits courts, en tenant compte des réalités du territoire.

7 Valoriser les surplus alimentaires

Objectif

Favoriser la récupération et la revalorisation des surplus alimentaires et des matières organiques pour réduire le gaspillage.

Actions

- 7.1 Appuyer des initiatives de compostage communautaire et de récupération alimentaire, en collaboration avec les partenaires du territoire.
- 7.2 Encourager les commerces et les institutions à adopter des pratiques de réduction du gaspillage, de récupération et de valorisation des surplus alimentaires et des matières organiques.

8 Mobiliser les acteurs locaux dans une gouvernance nourricière

Objectif

Soutenir la coordination et la mise en œuvre du plan de développement de communauté nourricière.

Actions

- 8.1 Mettre en place un comité de pilotage regroupant des acteurs du secteur bioalimentaire, chargé de la mise en œuvre du plan de développement de communauté nourricière.
- 8.2 Assurer la concertation des acteurs concernés, afin d'alimenter les décisions du comité de pilotage et soutenir les actions.
- 8.3 Favoriser l'implication citoyenne dans les projets et les initiatives visant le renforcement de la communauté nourricière.
- 8.4 Définir les modalités de suivi et d'évaluation du plan de développement de communauté nourricière.
- 8.5 Diffuser l'état d'avancement et les retombées du plan de développement de communauté nourricière.



940, boul. de la Grande-Allée
Boisbriand (Québec) J7G 2J7
Tél. : 450 435-1954
boisbriand.ca

 **Boisbriand**

